

CAP 2022 : Un dynamitage des services publics et des emplois

Après la RGPP de Nicolas Sarkozy, la MAP de François Hollande, voici Action Publique 2022 d'Emmanuel Macron. Le 1^{er} février 2018, au terme d'un comité ministériel, le 1^{er} ministre, Edouard Philippe et Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, ont dévoilé les grandes lignes du projet de « Transformation publique ».

Un comité de pseudos experts, composé principalement d'énarques, de dirigeants de fond d'investissement, de chefs d'entreprise, mais d'aucun représentant d'organisation syndicale, rendra un rapport fin mars 2018, avant l'annonce par le 1^{er} ministre en avril, des mesures qu'il compte mettre en œuvre.

Décryptage :

Rémunération individualisée et développer la rémunération au mérite

Cela existe malheureusement déjà, suite à l'application du protocole PPCR, **non signé par la CGT**. La mise en place du RIFSEEP cause déjà beaucoup de dégâts avec l'individualisation des rémunérations.

Le grade n'est plus la référence en matière de traitement. Le CIA (complément indemnitaire annuel) fait également partie intégrante du salaire au mérite, mettant ainsi les agents en concurrence, ce qui a des effets pervers et crée du mal être tout comme l'IFSE avec ses différents groupes.

Sans le dévoiler clairement pour le moment, l'exécutif envisage une valeur différente du point d'indice, au sein des trois versants de la fonction publique (état, hospitalier et territorial). Ce serait une attaque très grave d'un des fondements du statut de la fonction publique.

La **CGT** continue de revendiquer l'augmentation collective des salaires, en réévaluant chaque année la valeur du point d'indice de manière significative. D'autant plus que seul une petite partie des primes et indemnités est prise en compte dans le calcul de la pension de retraite. La **CGT** a toujours revendiqué l'intégration des primes dans le traitement.

Méthode de dialogue social

Même procédé que pour les ordonnances de la loi travail 2. A grand coups de communication dans les médias, le gouvernement va tenter de faire avaler aux français qu'il y a des négociations avec les organisations syndicales, alors que tout est déjà décidé à l'avance. C'est la méthode du « cause toujours, tu m'intéresses ». La **CGT** ne peut que déplorer ce simulacre de dialogue social et demande l'ouverture de réelles négociations.

Suppression de 120 000 postes dans la Fonction Publique

Le gouvernement compte réduire les effectifs, notamment par un plan de départ volontaire...sauf que cela existe depuis des années au sein de notre ministère.

44 000 postes de civils et militaires supprimés sous la présidence Sarkozy (54 000 de prévu), 34 000 sous Hollande, combien pour notre ministère avec Macron ? **La CGT dit STOP. Il faut au contraire recruter selon les besoins, afin de permettre aux agents de mener à bien leurs missions, dans de bonnes conditions de travail, préservant leur santé et leur bien-être.**

Large recours aux contractuels, aux CDD, à la place des emplois à statut

Il s'agit à terme, de mettre fin au statut de fonctionnaire et de mettre fin à « l'emploi à vie », notamment dans les métiers ne relevant pas d'une spécificité propre au service public. Le plan prévoit de donner plus de souplesse dans les recrutements. En clair, on embauche qui on veut. Pourquoi pas un membre de sa famille ou un proche ! **Pour la CGT, le mode de recrutement doit rester le concours, ce qui permet de lutter contre les différentes discriminations liées à l'embauche, que l'on retrouve dans le secteur privé. Chaque candidat doit être sur le même pied d'égalité.**

Simplification des instances représentatives

Le but, diminuer considérablement le nombre d'instances représentatives du personnel sous prétexte qu'il y en aurait de trop. L'idée est bien de retirer aux organisations syndicales la possibilité de défendre les intérêts des agents, avec **la crainte de voir notamment la suppression des CHSCT.**

Indicateurs de résultats et de qualité de service

Il existe déjà le CREP-notation, qui est un outil qui pervertit les relations au travail, qui infantilise, et qui fausse les relations entre encadrants et encadrés. Sous prétexte de transparence envers les usagers, il est envisagé de mettre en place des indicateurs de résultats et de qualité, **donc toujours plus de pression et d'objectifs à atteindre, coûte que coûte. Là encore, la CGT s'oppose totalement à ce projet.**

Chaque année qui passe, nous subissons des suppressions de postes, des réorganisations, des conditions de travail qui se dégradent. Il nous est demandé d'en faire toujours plus avec moins de moyens. **Nos traitements sont congelés depuis près de 8 ans, nos déroulements de carrière sont très dégradés et notre pouvoir d'achat ne fait que baisser. Alors, les fonctionnaires sont-ils vraiment privilégiés ?!**

Si nous restons sans réagir, ce sera au tour de notre système de retraite de s'effondrer, puisqu'il est dans la ligne de mire du président de la république.

Rien n'est écrit ; avec la CGT, défendons le service public à la française, arrêtons de subir, et soyons fiers d'être fonctionnaires.

Montreuil, le 19 février 2018